

Les voitures de luxe, cibles des braqueurs azuréens

La cour d'assises du Var juge cette semaine trois jeunes hommes, pour trois vols à main armée de voitures de prix entre Antibes et Fréjus. Certains faits sont reconnus, d'autres contestés

Les trois Azuréens qui comparaissent jusqu'à jeudi devant la cour d'assises du Var encourent trente ans de réclusion pour les trois vols à main armée, en bande organisée, qui leur sont reprochés. Selon les enquêteurs de la police judiciaire de Toulon et de Nice, ils font partie d'une équipe chevronnée, spécialisée dans les vols de voitures de luxe neuves ou récentes, qui a sévi de mars à fin avril 2013 à Antibes, Fréjus et Grasse. L'un d'eux nie les faits en totalité. Les deux autres les reconnaissent partiellement.

Silence sur les noms

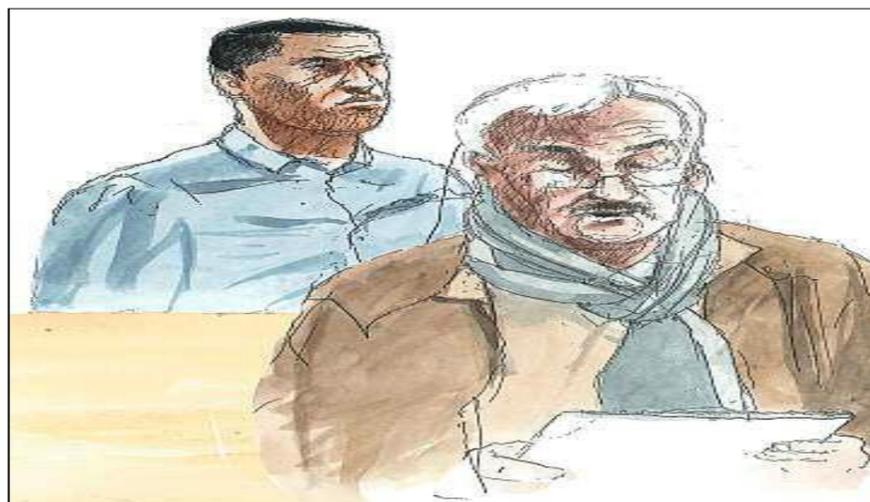
Ainsi en est-il de Tiago Semedo Pereira, un Portugais de 28 ans demeurant à Nice. Arrêté le 24 avril 2013, il a reconnu être l'un des qua-

tre hommes armés qui ont, quasiment sous les yeux de la BRI de Nice, agressé violemment un cafetier de Cannes la veille, au moment où il rentrait à son domicile de Grasse.

La cour visionnera aujourd'hui les images de vidéosurveillance montrant dans quelles conditions la victime, âgée de 56 ans, a été passée à tabac, au moment où elle rentrait chez elle, au volant d'un Range Rover que convoitaient ses agresseurs. « Les trois autres, je ne compte pas donner leurs noms, a répondu Tiago Semedo au président Guyon. Mais Bouzaine et Ousselin n'y étaient pas. »

Des aveux partiels

Giovanni "Sonny" Bouzaine, 26 ans, domicilié à Cagnes-sur-Mer, s'il a nié cette agression, a reconnu qu'il



Selon l'enquêteur de personnalité, Tiago Semedo Pereira est influençable et naïf.

(Croquis d'audience Rémi Kerfridin)

avait bien participé au braquage, le matin du 7 mars 2013, d'un garage Audi-Volkswagen à Antibes. Selon lui, il n'avait été que le chauffeur des deux hommes encagoulés qui, sous la menace d'un flash-ball, s'étaient fait remettre les clés d'une Golf série VII flambant neuve.

« Je ne les connais pas. On m'a rémunéré 1000 €. Tiago Semedo était avec moi. » Celui-ci a confirmé sa présence dans la voiture, et a reconnu qu'il avait également récupéré la Golf à La Gaude, pour y apposer de fausses plaques d'immatriculation en doublette. « Je connais les deux voleurs, mais je ne donnerai pas leurs noms. Ils ne sont pas dans le box. »

Et des dénégations

Sonny Bouzaine a par

ailleurs reconnu ce même rôle de chauffeur, le 4 avril 2013, pour le car-jacking perpétré, de la même manière qu'à Antibes, dans un garage de Fréjus. Les voleurs d'une Porsche Cayenne, retrouvée dès le lendemain sur un parking discret dans un lotissement de La Gaude? « Ce n'étaient pas les mêmes qu'à Antibes. Moi j'ai conduit la Ford Focus à l'aller et au retour. » Ce vol aggravé, Tiago Semedo nie y avoir participé. « J'étais sur mon lieu de travail à Mouans-Sartoux. Le matin, j'avais laissé ma Ford à Sonny et David Ousselin, qui en avaient besoin pour chercher du travail. ». Ce dernier, âgé de 30 ans et demeurant à Nice, maintient qu'il n'a participé à aucun de ces trois vols à main armée.

G. D.

Portraits croisés

Des trois accusés, Tiago Semedo Pereira est le seul à ne pas avoir de casier judiciaire. Après des études au lycée hôtelier de Cagnes-sur-Mer, il est entré dans la vie active à 19 ans. Initié au métier de coffreur par son père, il passe pour un ouvrier consciencieux et ponctuel. Il vit en couple, gagne bien sa vie, ne boit pas ni ne fume, et ne s'adonne pas non plus aux stupéfiants. Son talon d'Achille serait son besoin de paraître et son goût des

marques, qui l'ont conduit au surendettement. S'agissant de Giovanni Bouzaine, l'enquêteur de personnalité a noté que sa biographie était marquée par la violence. D'ailleurs, les huit condamnations qui entachent son casier lui ont toutes été infligées pour ce motif par le tribunal pour enfants de Nice. Incarcéré à 15 ans pour une tentative de meurtre correctionnalisée, il n'avait plus fait parler de lui depuis sa majorité en 2007. Vivant en couple, il était ri-

peur dans une société de ramassage des ordures ménagères au moment des faits. David Ousselin s'est défendu d'être avide d'argent. Ce solitaire vivait chez sa mère à Nice depuis sa sortie de prison en 2012, d'abord sous bracelet électronique, puis en conditionnelle. Les dix mentions de son casier comportent plusieurs affaires de délinquance astucieuse, abus de confiance ou escroquerie. Son projet de vie reste d'avoir un commerce à lui.

Trafic de stupéfiants et d'armes : coup de filet dans le bassin maximinois

L'enquête sur commission rogatoire, menée depuis avril, par les gendarmes de la brigade de recherche de la compagnie de Brignoles, a porté ses fruits. Dans le cadre d'un trafic de stupéfiants et d'armes, six individus ont été incarcérés la semaine dernière et cinq autres suspects devront s'expliquer prochainement devant la justice. Un important dispositif a été déployé dans le bassin maximinois dès 6 heures le 30 novembre dernier. Une soixantaine de militaires a procédé à l'interpellation de douze personnes, âgées de 17 à 44 ans, à Saint-Maximin et dans les

communes environnantes.

Armes et cocaïne saisies

Au cours de cette opération, ont été saisis : trois armes (qui ne sont pas des armes de guerre) – deux de poing et une d'épaule – 500 g de cocaïne (valeur estimée à la revente à 35000 euros), une vingtaine de grammes de résine de cannabis, 2000 euros en numéraire, deux véhicules et du matériel hi-fi. Après quatre-vingt-seize heures de garde à vue, cinq participants présumés à ce trafic ont été placés en détention. Cinq autres font l'objet d'une convocation ultérieure au tri-

bunal. Par ailleurs, les enquêteurs ont procédé à l'audition d'une centaine de consommateurs. Pour mener à bien ce vaste coup de filet sur douze sites différents, les hommes de la compagnie de Brignoles ont bénéficié du renfort de membres du PSIG⁽¹⁾ de Draguignan, La Valette et Aix-en-Provence; du PSPG de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), de quatre équipes cynophiles, trois Varoises et une de la gendarmerie maritime de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône).

1. Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie.
2. Peloton spécialisé de protection de la gendarmerie.

SYNDICAT NATIONAL
DES ENTREPRISES
ARTISTIQUES ET CULTURELLES

COMMUNIQUE

“syndeac”

Notre pays est profondément blessé. Dans le deuil et la colère, il reste porteur d'avenir.

Les lieux d'art et de culture sont ouverts. Bientôt les bureaux de vote le seront.

Un pays sortira des élections qui s'annoncent. Ce pays doit ressembler à ce qu'il y a de plus beau en nous : il doit ressembler au désir de générosité de liberté, de fraternité et de justice qui anime ses habitants, et en particulier sa jeunesse. C'est elle qui est d'abord blessée. Elle le sera plus gravement si le nouveau visage de notre pays est celui de la division et de la haine.

Le Front national ne doit pas diriger une seule région française. Il envahit déjà l'espace médiatique de sa rhétorique démagogique et populiste.

Les partis républicains ont une responsabilité déterminante. Les forces progressistes doivent se regrouper pour faire barrage à la contamination. Les discours politiques ne peuvent se réduire à la sécurité et l'économie.

Chaque citoyen doit aussi prendre sa part de responsabilité par le vote.

Aucun combat n'est perdu d'avance, tout peut encore être mis en œuvre.

Le SYNDEAC

SYNDEAC – 8, rue Blanche 75009 Paris / contact@syndeac.org / www.syndeac.org